

La Messe basse

Le Vavasseur, Haegy, Stercky

(1935 – Tome premier)



- Objets à préparer
- Observations et règles générales
- Préparation à la Messe
- Sortie de la sacristie
- Cérémonies à l'autel
- Messe basse de Requiem
- Consécration des hosties pour la communion des fidèles ou pour l'exposition
- Purification du ciboire, de la lunule, et du plateau de communion
- Distribution de la communion

Règles pour donner la communion pendant la Messe

- avec des Hosties consacrées à cette Messe
- avec des Hosties consacrées précédemment
- aux malades

Manière de donner la communion hors de la Messe

Avant-propos

535. S'il est, en ce monde, une action dont le prêtre doive s'acquitter avec soin, c'est, sans contredit le saint Sacrifice de la Messe. En connaître les cérémonies, les accomplir dignement, c'est participer plus abondamment aux fruits admirables que l'auteur de l'*Imitation* résume en ces termes : *Quando sacerdos celebrat, Deum honorat, angelos lætificat, Ecclesiam ædificat, vivos adjuvat, defunctis requiem præstat, et sese omnium bonorum participem efficit* [1].

Le prêtre bannira de cette action toute prière, toute parole, tous gestes contraires ou étrangers aux prescriptions liturgiques ; il observera exactement et pieusement les règles établies par l'Église : toute coutume contraire à celles-ci devant être réprouvée.

Pour dire la Messe avec cette noble aisance qui convient au prêtre dans la dispensation des mystères de Dieu, une préparation soigneuse est nécessaire. Le jeune prêtre qui se dispose à monter à l'autel pour la première fois, ne doit pas ménager, à cet effet, études et exercices. Le prêtre qui est déjà habitué à la célébration du saint Sacrifice, doit s'examiner parfois sur la manière dont il s'en acquitte, repasser le Cérémonial, et, au besoin, se faire examiner par un confrère exercé [2].

[Note 1] *Imit.*, 1. IV, c. V.

[Note 2] Saint Vincent de Paul a voulu qu'aucun prêtre ne fit une retraite dans une maison de sa Congrégation, sans se faire exercer aux cérémonies de la Messe.

Objets à préparer

536. **À la sacristie.** – On prépare les ornements du prêtre sur la table, que l'on essuie d'abord, et que l'on couvre même d'un tapis, surtout si les ornements sont précieux. On y dispose par ordre et de façon [3] que le prêtre puisse les prendre commodément et s'en revêtir sans qu'il soit besoin de les retourner, la chasuble, l'étole, le manipule, le cordon, l'aube et l'amict. À droite, on met une barrette, et le Missel, s'il n'est pas à l'autel. À gauche, on prépare la boîte aux hosties, un calice, avec la patène [4], un purificateur, le voile du calice, et la bourse renfermant le corporal.

À l'autel. – On découvre l'autel, et l'on en retire complètement le tapis ; on dispose les canons, on place sur l'autel, au coin de l'épître, le pupitre pour le Missel, et l'on allume deux cierges.

Sur la crédence. – On met : la clochette ; les burettes sur un plateau, l'une remplie de vin, l'autre d'eau ; et un manuterge. On met aussi le plateau et la nappe de communion, s'il en est besoin. Si la communion devait se donner à une grande distance de l'autel, on préparerait un cierge que le servant porterait en accompagnant le prêtre. S'il n'y a pas une piscine pour recevoir l'eau dont le prêtre se sert au lavabo, on prépare, près de la crédence, un vase convenable pour y verser l'eau.

[Note 3] On peut disposer les ornements de la manière suivante. On étend d'abord la chasuble sur la table ; on y place ensuite l'étole, dont on pose les extrémités des deux côtés et le haut en travers de la chasuble, de manière que la partie qui doit se mettre sur le cou soit la plus éloignée du bord. On met le manipule en croix par-dessus l'étole, le haut près du bord : la partie qui doit pendre en dehors se met en dessus, et à gauche celle qui doit être attachée au bras ; on dispose ensuite le cordon en guirlande ou dans la forme d'un M. On étend l'aube, dont on met les manches en dessous, et l'on relève à moitié la partie postérieure ; enfin on déploie l'amict dont on met l'ourlet en dessous, et la partie où sont les cordons vers le fond.

[Note 4] D'après la rubrique du Missel, le prêtre prépare lui-même son calice. On tolère cependant qu'un clerc, au moins tonsuré, ou un laïque qui, par indult, a le pouvoir de toucher les vases sacrés, prépare le calice (S.R.C., n. 4194, ad 1 ; 4198, ad 15). Avec le calice et la patène, on peut mettre, si c'est l'usage, une petite cuiller pour prendre l'eau à l'offertoire (S.R.C., n. 3064, ad 4).

Observations et règles générales

Pour célébrer convenablement, il faut observer avec soin quelques règles générales qui se rapportent à la position du corps, à celle des mains et des pieds, à la récitation des prières, et aux révérences.

537. **Position du corps.** – Le prêtre doit se tenir droit, évitant à la fois la négligence et l'affectation. Il se tient tourné vers le livre quand il lit dans le Missel, la tête dans le même sens que le corps.

Lorsqu'il doit baiser l'autel ou s'incliner profondément en tenant les mains jointes sur l'autel, il se tient à quelque distance de l'autel, afin de n'avoir pas à plier les genoux ni à se tourner en aucune façon.

Il baise l'autel au milieu, évitant de toucher le voile du calice lorsque celui-ci est couvert, ou l'hostie quand elle est sur le corporal.

Quand il doit se tourner vers le peuple après avoir baisé l'autel, il évite de le faire avant d'être entièrement relevé ; il s'écarte un peu, pour ne froisser ni la chasuble, ni les parements de l'autel. Étant face au peuple, il tient les yeux baissés, le corps droit sans s'appuyer à l'autel.

538. **Position des mains.** – Les mains peuvent être jointes, étendues, ou occupées à faire une action. Les mains jointes peuvent prendre trois positions ; les mains étendues peuvent en avoir six ; on distingue ainsi neuf positions des mains. La dixième a lieu quand une seule main est occupée : en ce cas, il y a des règles à suivre sur la manière de faire d'une main cette action, et sur la position de l'autre main pendant ce temps.

La **première** position est celle des mains jointes devant la poitrine : *junctis manibus ante pectus*. Le prêtre tient les doigts joints et étendus devant la poitrine, ni plus haut ni plus bas, le pouce droit croisé sur le gauche, excepté depuis la consécration jusqu'à l'ablution. Les mains, sans être verticales, sont plus rapprochées de cette direction que de l'horizontale.

La **deuxième** position est celle du prêtre qui élève les mains jointes devant le bas du visage : *elevans et jungens manus usque ad faciem vel pectus ; junctis manibus ante pectus et usque ad faciem elevatis ; ambas manus ante faciem jungit*. Le prêtre tient alors les mains jointes comme il est dit à l'alinéa précédent, mais à peu près verticalement, et de manière que l'extrémité des doigts atteigne presque la bouche.

Dans la **troisième** position, le prêtre appuie les mains jointes sur l'autel *junctis manibus et super altare positis*. Il tient les mains jointes comme il est dit pour la première position, et les pose sur l'autel de manière que l'extrémité des petits doigts touche le bord antérieur de la table.

La **quatrième** position consiste à étendre les mains devant la poitrine : *extendit manus ante pectus*. Les mains étendues devant la poitrine ne doivent dépasser ni la hauteur ni la largeur des épaules ; les paumes doivent être tournées l'une vers l'autre, les doigts unis ensemble, les coudes rapprochés du corps. Quand le prêtre est au milieu de l'autel et lit sur le Missel, elles embrassent à la fois le calice et le Missel.

La **cinquième** position est exprimée ainsi par la rubrique : *extendit et jungit manus ante pectus*. Le prêtre écarte les deux mains l'une de l'autre, sans dépasser la largeur du corps, pour les rejoindre aussitôt.

Dans d'autres circonstances, il est dit *manus extendens elevansque usque ad humeros, elevans et extendens*. En étendant les mains, le prêtre les élève jusqu'à la hauteur des épaules. Telle est la **sixième** position.

La **septième** consiste à tenir les mains étendues sur l'autel de chaque côté, *manibus extensis aequaliter hinc et inde super altare positis*. Le prêtre tient les deux mains étendues et les pose sur l'autel, jusqu'au poignet exclusivement. Avant la consécration et après l'ablution, il les pose en dehors du corporal ; depuis la consécration jusqu'après l'ablution, il les met sur le corporal.

La **huitième** – *positis super librum vel super altare manibus, ita ut palmae librum tangant, vel librum tenens* – consiste à tenir ou toucher le Missel, dans sa partie inférieure.

La **neuvième** consiste à étendre les mains sur les oblats ; elle n'a lieu que dans cette circonstance.

La **dixième** position a lieu toutes les fois qu'une des mains est occupée à accomplir une action. Le prêtre ne laisse jamais une seule main élevée : si l'une est occupée, l'autre doit être posée.

1. Quand il fait le signe de croix sur lui ou sur les assistants, quand il se frappe la poitrine au bas de l'autel, il pose la main gauche au-dessous de la poitrine [5].
2. À l'autel, toutes les fois que la main droite est occupée, il pose la gauche sur l'autel, en observant ce qui est dit pour la septième position ; il y pose la main droite, quand il tourne de la gauche les feuillets du Missel.
3. Il pose la main gauche sur le Missel, en faisant, avec le pouce droit, le signe de croix sur le commencement de l'évangile. Il peut poser une main sur le bord du Missel en tournant les feuillets, s'il n'est pas au milieu de l'autel.

Lorsque le prêtre doit tenir le calice avec une main, il le prend par le nœud. Quand il le tient des deux mains, il le prend, en règle générale, de la main droite par le nœud, et de la gauche par le pied. Avant la consécration et après l'ablution, il met le pouce en avant du nœud, et tous les autres doigts en arrière. Après la consécration et avant l'ablution, comme il ne doit pas disjoindre le pouce et l'index, il met ces deux doigts en avant du nœud avec le petit doigt, et les deux autres en arrière.

Lorsque le prêtre fait le signe de la croix sur lui, il tourne vers soi la paume de la main droite, en tenant les doigts joints et étendus, et il porte la main, en se touchant de l'extrémité des doigts, au front, à la poitrine, à l'épaule gauche et à l'épaule droite. Quand il bénit quelque chose, il commence par joindre les mains, et pose la main gauche sur l'autel, si le contraire n'est pas marqué ; il tourne le petit doigt vers ce qu'il

bénit, et, en faisant le signe de croix, il étend tous les doigts de la main droite. Quand il bénit les fidèles, il pose la main gauche au-dessous de la poitrine, et fait le signe de croix verticalement.

Le mouvement de chaque main doit, autant que possible, ne pas dépasser le milieu du corps. Ainsi, en ouvrant le Missel, le prêtre commence par le prendre des deux mains, en place le dos sur le pupitre, et l'ouvre ensuite. Pour faire passer un signet de droite à gauche, il le prend dans la main droite et le passe dans la gauche, et inversement pour le faire passer de gauche à droite. Pour chercher les secrètes et la préface, il se sert de la main gauche, et tient la droite sur l'autel, à moins qu'il n'ait besoin des deux mains.

Il doit éviter de faire du bruit en ouvrant et en fermant le Missel, ou en laissant tomber une partie des feuillets de leur propre poids.

[Note 5] Le prêtre pose la main gauche sur la poitrine en dehors des limites du signe de croix qu'il fait de la main droite.

539. **Position des pieds.** – Le prêtre, debout à l'autel, doit éviter d'écartier les pieds, ou de s'appuyer sur un pied plus que sur l'autre.

Quand il monte les degrés de l'autel, il prend garde de marcher sur l'aube, élevant un peu le genou avant de poser le pied [6].

S'il recule quand il baise l'autel ou s'incline profondément, il garde les pieds sur la même ligne, à égale distance de l'autel.

Quand il se rend d'un côté de l'autel à l'autre, il se tourne sur place vers le côté où il se dirige, marchant droit devant lui et non en avançant de côté.

[Note 6] Le prêtre peut avancer d'abord, à son gré, soit le pied droit, soit le pied gauche.

540. **Récitation des prières.** – Le prêtre doit avoir soin de prononcer distinctement et posément toutes les prières de la Messe ; mais il ne doit pas les dire trop lentement.

On distingue trois tons ou inflexions de la voix : *voce intelligibili* ; – *voce aliquantulum elata, voce mediocri, submissa voce* ; – *secreto*.

1. Le prêtre prononce ce qu'il doit dire à **voix haute**, de manière à être entendu des fidèles ; il ne parle pas trop haut, au point de troubler ceux qui célébreraient en même temps que lui, mais d'un ton grave et modéré, de manière à être bien compris.

2. Il prononce ce qu'il doit dire à **voix médiocre**, d'un ton moins élevé, de manière toutefois à être entendu des assistants les plus proches.
3. Pour ce qu'il doit dire à **voix basse**, il le prononce de manière à s'entendre lui-même et à n'être point entendu des assistants.

Il est plusieurs prières que le prêtre doit savoir de mémoire. Ces prières, outre celles qu'il récite en prenant les ornements, sont le psaume *Judica me Deus* ; toutes celles qu'il récite profondément incliné, comme *Munda cor meum, Te igitur, Supplices te rogamus* ; la prière de l'oblation du calice, qu'il récite les yeux élevés ; celles qui précèdent la consécration ; celles qu'il récite avant de communier ; en communiant ; en recevant la purification et l'ablution.

1. En outre, il est utile de savoir par cœur les prières pendant lesquelles il y a des cérémonies à faire : c'est un moyen d'observer celles-ci avec exactitude et aisance.
2. Il est également bon de savoir par cœur les prières de l'action de grâces : *Trium puerorum, etc.*

541. **Des révérences.** – Lorsque le prêtre, étant tourné vers le livre, doit faire une inclination vers la croix, il se tourne d'abord vers la croix, s'incline, se redresse, et se retourne vers le Missel.

L'inclination au saint nom de Jésus n'est pas prescrite dans le cas où le prêtre est occupé en même temps par un autre geste ou cérémonie, au moment où il le prononce. Cependant il est bon de la faire, même alors, quand on le peut facilement.

En faisant la gémuflexion, le prêtre doit poser les mains sur le devant de l'autel, reculer un peu les pieds, fléchir le genou, et se relever sans précipitation.

Préparation à la Messe

542. Le prêtre, après avoir dit au moins Matines et Laudes, s'applique quelque temps à l'oraison, et récite, si le temps le lui permet, les prières de la préparation. Puis il se rend au lieu où sont préparés les ornements et autres choses nécessaires [7].

Il ouvre le Missel, et marque avec les signets ce qu'il devra réciter [8] ; il se lave ensuite les mains, en récitant la prière marquée. Il prépare alors le calice : il pose sur la coupe un purificateur [9], et la patène avec une hostie, dont il détache les parcelles s'il en est besoin [10] ; il la couvre de la pale, puis du voile, qui doit cacher entièrement au moins la partie antérieure du calice ; sur le voile il place la bourse contenant un corporal [11].

Après ces préparatifs, il quitte la barrette et la calotte s'il les portait, et se revêt des ornements sur la soutane [12], récitant en même temps les prières indiquées pour cela. Il se revêt des ornements sur le surplis, s'il peut l'avoir facilement, ou sur le rochet, s'il est prélat ou chanoine.

Prenant l'amict par les angles où sont les cordons, il baise la croix qui est au milieu, le pose sur la tête, l'abaisse, et l'adapte autour du cou de manière à couvrir entièrement le collet de la soutane, le croise sur la poitrine, fait passer les cordons sous les bras, les ramène et les attache par devant.

Il se revêt de l'aube, sans la baiser, faisant d'abord passer la tête, puis le bras droit, ensuite le bras gauche, et l'ajustant convenablement. Il prend le cordon double, le côté où sont les glands dans la main droite, se ceint, et attache le cordon par devant, de manière que les glands pendent à peu près jusqu'à terre ; il adapte l'aube tout autour, de sorte qu'elle tombe convenablement de tous côtés, couvre les vêtements, et soit élevée de terre à la hauteur d'un doigt ou environ.

En prenant le manipule, il baise la croix qui s'y trouve au milieu, le met au bras gauche, au-dessous du coude, et le fixe ; s'il y a des cordons, il les fait attacher par le servant.

Il prend l'étole des deux mains, baise la croix du milieu, la met sur le cou sans la rejeter sur le dos, et l'assujettit sur les épaules ; il la croise sur la poitrine en faisant passer à droite le côté qui pend sur l'épaule gauche, et à gauche le côté qui pend sur l'épaule droite, et la fixe de chaque côté avec les extrémités du cordon.

Il se revêt de la chasuble, sans la baiser, et l'attache avec les cordons, de manière qu'elle ne remonte pas sur le cou ni ne retombe dans le dos, et qu'elle couvre le haut de l'étole autant que possible [13].

Nota – Si le prêtre se trouvait obligé de s'habiller à l'autel, il y prendrait les ornements non pas au milieu, mais au coin de l'évangile ; toutefois, cela ne peut pas se faire habituellement.

[Note 7] Dans cet exposé des cérémonies de la Messe basse, nous donnons intégralement le texte des rubriques du Missel (*Ritus servandus in celebratione Missæ*), en y ajoutant d'autres indications complémentaires que nous conseillons comme suivies par bon nombre de liturgistes, sans condamner pour cela des usages différents, peut-être tout aussi louables.

[Note 8] Cette précaution est très bonne et prévient l'embarras où le prêtre pourrait se trouver à l'autel ; elle fait éviter les erreurs et les distractions. On peut s'en dispenser, quand la Messe est déjà marquée par le prêtre qui vient de célébrer ou par le sacristain. Cependant, l'expérience prouve que, dans ce cas encore, la précaution n'est pas inutile.

[Note 9] Si le prêtre doit se servir d'une petite cuiller pour verser l'eau à l'offertoire, il la place sur le purificateur, sous la patène.

[Note 10] Cela se fait en passant le pouce et l'index tout autour. On peut faire une trace sur l'hostie pour en faciliter la fraction, si le moule ne lui en a pas imprimé une.

[Note 11] On ne doit pas porter le corporal hors de la bourse ; il ne doit pas, non plus, rester sur l'autel depuis la première jusqu'à la dernière Messe (S.R.C., n. 2146).

[Note 12] La rubrique ne prescrit aucun signe de croix ; il ne faut pas le faire en tenant l'amict.

[Note 13] Si le prêtre en avait besoin, il pourrait fixer un mouchoir au cordon par-dessous la chasuble ; ce mouchoir doit être propre et ne pas paraître.

Sortie de la sacristie

543. Le prêtre, revêtu des ornements, se couvre de la barrette ou, s'il est régulier, moine ou mendiant, de l'amict. Il prend le calice de la main gauche par le nœud, tourne le voile en dehors, si le voile ne couvre pas le calice de tous côtés, et le porte devant la poitrine, la main droite étendue sur la bourse ; il ne doit poser sur le calice, ni mouchoir, ni manuterge, ni lunettes, ni le ciboire, ni quoi que ce soit, pas même la clef du tabernacle. Il fait, sans se découvrir, une inclination profonde à la croix ou à l'image principale de la sacristie [14], puis se rend à l'autel d'un pas grave, ayant la tête couverte, et tenant le corps droit et les yeux baissés. Il fait bien de prendre de l'eau bénite en entrant dans l'église, s'il peut le faire commodément : en ce cas, il se signe sans ôter la barrette. – Si la porte de la sacristie est derrière l'autel, il entre par le côté de l'évangile.

1. En se rendant à l'autel, s'il passe devant l'autel principal, il fait une inclination profonde, la tête couverte ; s'il passe devant l'autel du Saint-Sacrement, il fait la génuflexion, sans se découvrir [15].
2. S'il passe devant un autel où l'on dit la Messe : 1° au moment de l'élévation, il se met à genoux, se découvre ensuite, tient sa barrette, l'ouverture tournée vers lui, en appuyant le bas de la main sur la bourse, et incline la tête ; puis il se couvre,

se relève et continue sa marche, après l'élévation du calice ; 2° entre la consécration et la communion, il peut ne faire aucune révérence [16] ; 3° Si l'on distribue la communion, il fait comme pour l'élévation, mais sans attendre la fin de la distribution.

3. S'il passe devant le Saint-Sacrement exposé, il se met à genoux, se découvre, incline la tête, et se lève après avoir remis sa barrette.
4. S'il passe devant une relique de la vraie Croix exposée, il fait la gémuflexion sans se découvrir ; si la relique de la vraie Croix n'est pas exposée, et devant une relique insigne exposée, il fait une inclination médiocre.

S'il rencontre un prêtre qui porte le Saint-Sacrement, il se met à genoux, ôte sa barrette, et le laisse passer.

Le célébrant qui porte le calice ne doit saluer personne, à moins qu'il ne rencontre l'évêque du lieu, un prélat supérieur à celui-ci, un prêtre qui revient de dire la Messe ou qui s'y rend : il doit alors saluer d'une inclination de tête, sans ôter sa barrette.

Si deux prêtres se rencontrent dans un passage étroit, l'un venant de dire la Messe, l'autre y allant, celui qui vient de célébrer passe le premier.

Si le prêtre qui va à l'autel ou en vient, avec le calice entre les mains, rencontre les ministres sacrés de la grand-Messe, qui vont à l'autel ou en reviennent, il les laisse passer, en inclinant la tête sans se découvrir ; le célébrant et les ministres le saluent en se découvrant.

Si, dans un cas particulier, le prêtre se rend à l'autel ou en revient sans porter le calice, il doit se découvrir pour prendre de l'eau bénite, et toutes les fois qu'il fait une salutation comme s'il passe dans le chœur où le clergé est assemblé. Quand il fait la gémuflexion, il se découvre avant de fléchir le genou, et se couvre après s'être levé.

[Note 14] Le célébrant peut saluer son servant et les prêtres qui se trouveraient à la sacristie.

[Note 15] Si le célébrant ne passe pas directement devant l'autel du Saint-Sacrement, ou tout auprès, il n'a pas à faire de gémuflexion, ni à se retourner.

[Note 16] *Nisi ultro, nulla facta inquisitione, momentum advertatur* (S.R.C., n. 4135, ad 2).

Cérémonies à l'autel

544. **Arrivée à l'autel.** – Arrivé au bas des degrés de l'autel, le prêtre se découvre, donne sa barrette au servant, et s'incline profondément vers la croix ; si le Saint-Sacrement est dans le tabernacle, il fait la gènesflexion sur le pavé.

Il monte ensuite à l'autel et, se tenant au milieu, il dépose le calice du côté de l'évangile, prend la bourse, la pose sur l'autel, et, la tenant de la main gauche, en tire de la main droite le corporal, qu'il met au milieu. Il place ensuite d'une main la bourse du côté de l'évangile, tenant l'autre main sur l'autel, et appuie la bourse contre le gradin. Puis il déplie entièrement [17] des deux mains le corporal au milieu de l'autel, près du bord ; mettant alors la main droite sur le calice, il le prend par le nœud avec la main gauche, le place sur le corporal, vers le fond de l'autel, et dispose le voile par devant.

Il joint ensuite les mains, se rend au coin de l'épître, et ouvre lui-même le Missel à l'introït ; puis il revient au milieu, les mains jointes, fait une inclination de tête à la croix, se tourne par sa droite [18] vers le coin de l'épître, et descend au bas des degrés [19].

[Note 17] Nous faisons remarquer que le prêtre doit déplier entièrement le corporal dès le commencement de la Messe (S.R.C., n. 3448, ad 12).

[Note 18] Plusieurs auteurs prescrivent au prêtre de se retirer du côté de l'évangile en descendant : ils se fondent sur la rubrique qui dit *vertens se ad cornu epistolaë*. Mais ce texte peut signifier seulement que le prêtre se tourne du côté de l'épître, c'est-à-dire par sa droite, sans s'écarter du milieu ; et c'est ainsi que d'autres auteurs l'ont interprété. À défaut d'une interprétation officielle de la S.R.C., nous préférons le premier sentiment, comme plus conforme à la règle générale de ne pas tourner le dos au Saint-Sacrement ou même à la croix de l'autel.

[Note 19] Si l'autel est construit sur une plate-forme à plusieurs degrés, et n'a lui-même qu'un degré, il suffit que le célébrant descende de ce degré sur la plate-forme (S.R.C., n. 1265, ad 4).

545. **Prières au bas de l'autel.** – Descendu au bas des degrés, le prêtre se tourne vers l'autel, les mains jointes devant la poitrine, fait une inclination profonde, ou si le Saint-Sacrement est dans le tabernacle, une gènesflexion sur le degré, et s'étant relevé, fait le signe de croix en disant à voix haute : *In nomine Patris...* Dès lors, sans avoir égard à ce qui se passe à d'autres autels, quand même on y ferait l'élévation, il continue la Messe jusqu'à la fin.

Après le signe de la croix, il joint les mains, dit à haute voix l'antienne *Introibo ad altare Dei*, et le servant répond ; il récite ensuite alternativement avec lui le psaume *Judica me Deus* jusqu'à la fin avec le *Gloria Patri*. Après ce psaume, il répète l'antienne *Introibo*. En disant *Gloria Patri*, il fait une inclination de tête.

Après avoir répété l'antienne *Introibo*, il dit le verset *Adjutorium nostrum*, en faisant le signe de croix : il se touche le front en disant *Adjutorium*, la poitrine à *nostrum*, l'épaule gauche à *in nomine*, l'épaule droite à *Domini* ; puis, s'inclinant profondément, il récite le *Confiteor*, tenant les mains jointes sans les abaisser en s'inclinant. À *vobis fratres, vos fratres*, il ne se tourne pas vers le servant. En disant *mea culpa...*, il se frappe trois fois la poitrine de la main droite étendue, sans affectation et sans bruit, tenant la gauche appuyée au-dessous. Il demeure ainsi incliné jusqu'à ce que le servant ait dit *Misereatur...*, et se relève après avoir répondu *Amen*. Le servant ayant fait la confession, le prêtre répond *Misereatur vestri...*, et dit ensuite *Indulgentiam...*, en faisant le signe de croix : il se touche le front à *Indulgentiam*, la poitrine à *absolutionem*, l'épaule gauche à *remissionem*, l'épaule droite à *peccatorum nostrorum*, et achève la prière les mains jointes.

Il s'incline médiocrement et, tenant les mains jointes, il dit à haute voix *Deus tu conversus* et ce qui suit, jusqu'à l'oraison *Aufer a nobis*. En disant *Oremus*, il étend et rejoint les mains [20], puis se redresse, et monte au milieu de l'autel, en disant à voix basse *Aufer a nobis...* En y arrivant, il pose les mains jointes sur le bord de l'autel [21], s'incline médiocrement, et récite à voix basse *Oramus te...* ; aux mots *quorum reliquiae hic sunt*, il pose les mains sur l'autel, de chaque côté hors du corporal [22], et le baise au milieu.

[Note 20] [Cinquième position](#) des mains.

[Note 21] [Troisième position](#) des mains.

[Note 22] [Septième position](#) des mains.

546. **Introït, Kyrie, Gloria.** – Ayant baisé l'autel, le prêtre joint les mains, va au coin de l'épître, se tourne vers le Missel, lit à voix haute l'introït, faisant le signe de croix en prononçant les premières paroles, et continue, les mains jointes ; au *Gloria Patri*, il fait une inclination de tête vers la croix. Il répète ensuite l'introït sans faire le signe de croix.

Après l'introït, il va au milieu de l'autel [23], tenant les mains jointes, et dit du même ton de voix le *Kyrie eleison*, alternativement avec le servant. Si l'on ne répondait point, il dirait seul les neuf invocations.

Après le dernier *Kyrie*, s'il doit dire le *Gloria in excelsis*, le prêtre étend les mains, les élève à la hauteur des épaules, les paumes tournées l'une vers l'autre [24], et dit à voix haute *Gloria in excelsis Deo* ; en disant *Deo*, il rejoint les mains et incline la tête [25]. Il continue, les mains jointes, faisant une inclination de tête à ces mots : *Adoramus te, Gratias agimus tibi, Jesu Christe, Suscipe deprecationem nostram, Jesu Christe*. À la fin, il fait le signe de croix, en disant *Cum Sancto Spiritu in gloria Dei Patris, Amen* ; il se touche le front à *cum Sancto*, la poitrine à *Spiritu*, l'épaule gauche à *in gloria*, l'épaule droite à *Dei Patris*, sans joindre ensuite les mains.

[Note 23] Le prêtre n'a pas d'inclination à faire lorsqu'il arrive au milieu de l'autel ou qu'il doit le quitter (S.R.C., n. 2682, ad 27).

[Note 24] [Sixième position](#) des mains.

[Note 25] L'inclination au mot *Deo* a pour but de rendre hommage à la sainte Trinité, dont les trois personnes sont nommées dans l'hymne angélique. Pour bien exécuter la cérémonie indiquée, le mouvement des mains doit précéder plutôt que suivre la prononciation du mot *Gloria*, de manière qu'elles s'écartent et s'élèvent avec une certaine lenteur, puis se rejoignent de même au mot *Deo*.

547. **Collectes.** – Le *Gloria in excelsis* achevé, ou, s'il ne doit pas le dire, après le dernier *Kyrie*, le prêtre pose les mains étendues de chaque côté sur l'autel [26], le baise au milieu, rejoint les mains, et, tenant les yeux baissés, se tourne par sa droite vers le peuple ; puis, étendant et rejoignant les mains [27], il dit à haute voix *Dominus vobiscum* [28].

Il revient ensuite au livre, les mains jointes. Étendant alors et rejoignant les mains [29], il incline la tête vers la croix et dit *Oremus* ; puis il étend les mains devant la poitrine [30] et dit l'oraison. En disant *Per Dominum*, il rejoint les mains et les tient jointes jusqu'à la fin de la conclusion [31] ; il incline la tête vers la croix en disant *Jesum Christum*. Si la conclusion est *qui tecum* ou *qui vivis*, il rejoint les mains seulement en disant *in unitate*.

Nota 1° – Quand il y a plusieurs oraisons, on dit *Oremus* avant la première et la deuxième seulement ; la conclusion ne se dit qu'à la première et à la dernière.

Nota 2° – Au nom de Jésus, le prêtre incline la tête vers la croix. Il incline la tête, sans se tourner vers la croix, au nom de Marie toujours, des Saints dont on dit la Messe ou dont on fait mémoire, au nom du Pape, et de l'évêque diocésain quand on récite l'oraison pour lui. Cependant, si une statue ou image de la Sainte Vierge, du Saint dont on célèbre la fête ou dont on fait mémoire, occupait la partie principale de

l'autel, le prêtre ferait l'inclination vers cette image ou cette statue [32]. – Ces règles ne s'appliquent pas au Saint nommé au titre de l'épître et de l'évangile.

Nota 3° – Aux Quatre-Temps et autres jours où il faut dire plusieurs oraisons avec des prophéties, le prêtre, après avoir dit le *Kyrie* au milieu de l'autel, revient au coin de l'épître ; étendant alors et rejoignant les mains [33], il incline la tête vers la croix et dit *Oremus* ; puis il fait là gèneuflexion, les mains posées sur l'autel [34], en disant *Flectamus genua*, et se relève aussitôt. Quand le servant a répondu *Levate*, il dit l'oraison, les mains étendues, et les rejoint à la conclusion comme plus haut. Pendant qu'il lit les prophéties, il tient les mains comme pour l'épître. Après la dernière prophétie et ce qui suit, il revient au milieu de l'autel pour dire *Dominus vobiscum*. – Aux Quatre-Temps de la Pentecôte, on ne dit pas *Flectamus genua*.

[Note 26] [Septième position](#) des mains.

[Note 27] [Cinquième position](#) des mains.

[Note 28] Si l'autel est placé de manière que le prêtre ait le peuple devant lui, il ne se retourne pas pour dire *Dominus vobiscum*, *Orate fratres*, *Ite missa est*, et donner la bénédiction : mais, ayant baisé l'autel, il étend et rejoint les mains sans se retourner (*Rit. celeb. Miss.*, tit. v, n. 1).

[Note 29] [Cinquième position](#) des mains.

[Note 30] [Quatrième position](#) des mains.

[Note 31] Les auteurs attirent l'attention sur le texte de cette rubrique : *Jungit manus, easque junctas tenet usque ad finem*. Il résulte de là que, s'il y a lieu de chercher une oraison ou l'épître dans une autre partie du Missel, le prêtre ne peut pas le faire avant d'avoir complètement terminé la conclusion.

[Note 32] La même règle s'applique à la relique du Saint dont on célèbre la fête ou dont on fait mémoire, si elle est exposée à la partie principale de l'autel (*S.R.C.*, n. 4172, ad 3).

[Note 33] [Cinquième position](#) des mains.

[Note 34] [Septième position](#) des mains.

548. **Épître.** – Après les oraisons, le prêtre lit à haute voix l'épître tenant le livre, ou ayant les mains posées sur le Missel ou sur l'autel, de manière qu'elles touchent le

livre [35]. Il suit, pour les inclinations, les mêmes règles qu'aux oraisons. Aux derniers mots de l'épître, il peut baisser le ton pour avertir le servent de répondre *Deo gratias*.

Après l'épître, il lit à haute voix le graduel, l'*Alleluia* ou le trait, et la séquence si l'on doit en dire, revient au milieu de l'autel, et tenant les mains jointes devant la poitrine, il élève les yeux et les baisse aussitôt, s'incline profondément sans poser les mains sur l'autel, et dit tout bas *Munda cor meum...*, *Jube Domine benedicere*, *Dominus sit...*

Nota 1° – S'il faut faire la gémuflexion pendant l'épître ou ce qui suit, il pose les mains sur l'autel et fléchit lentement le genou droit, en disant le passage marqué.

Nota 2° – Si le prêtre devait lui-même transporter le livre (par exemple, si le servent en était incapable, ou si une femme répondait), il ferait un salut à la croix en passant au milieu de l'autel, placerait le Missel obliquement au coin de l'évangile, et reviendrait au milieu pour dire *Munda cor meum...*

[Note 35] [Huitième position](#) des mains.

549. **Évangile.** – Il se rend ensuite au coin de l'évangile, où tourné vers le Missel placé obliquement, et les mains jointes, il dit à voix haute *Dominus vobiscum*. Le servent ayant répondu, il dit *Initium* ou *Sequentia sancti Evangelii...* En prononçant ces mots, il pose la main gauche étendue sur le livre, fait un signe de croix sur le commencement de l'évangile, avec la partie intérieure du pouce droit, séparé des autres doigts joints et étendus, pose ensuite la main gauche au-dessous de la poitrine, se signe au front, à la bouche et à la poitrine, rejoint les mains et lit l'évangile.

Nota – S'il faut faire la gémuflexion pendant l'évangile, il la fait vers le Missel, les mains appuyées sur l'autel. Il fait aussi vers le livre l'inclination au nom de Jésus, à celui de Marie et à celui du Saint dont on célèbre la fête.

Après l'évangile, il prend le livre des deux mains, l'élève un peu, et baise le commencement du texte en disant à voix basse *Per Evangelica dicta...* Il remet ensuite le livre, prend des deux mains le pupitre, l'approche du corporal sans le mettre dessus, de sorte qu'il puisse lire du milieu de l'autel, et revient au milieu, les mains jointes.

550. **Credo.** – Si l'on doit dire le symbole, le prêtre étend les mains, les élève, et dit à haute voix *Credo in unum Deum* [36] : en disant *Deum*, il rejoint les mains et incline la tête vers la croix [37]. Puis il continue le *Credo*, inclinant la tête à *Jesum Christum*. Lorsqu'il dit *Et incarnatus est*, il fait lentement la gémuflexion en posant les mains sur l'autel, et la prolonge jusqu'à *et homo factus est* inclusivement ; il incline la tête en, disant *adoratur*. À la fin, il fait le signe de croix, en disant *Et vitam venturi sæculi, Amen* ; il se

touche le front et la poitrine à *Et vitam*, l'épaule gauche à *venturi*, l'épaule droite à *sæculi*, sans joindre ensuite les mains.

[Note 36] [Sixième position](#) des mains.

[Note 37] L'inclination au mot *Deum* a pour but de rendre hommage à la sainte Trinité, dont les trois personnes sont nommées dans le symbole. Le *Ritus servandus* ne s'accorde pas avec l'*Ordo Missæ* quant à la position des mains au *Gloria* et au *Credo*. Pour le *Gloria*, le *Ritus* dit « *manus extendens, elevans... jungens* » ; l'*Ordo* « *extendens et jungens manus* ». Pour le *Credo*, on lit dans le *Ritus* « *elevans et extendens manus... jungit* » ; dans l'*Ordo* « *extendens, elevans et jungens manus* ». Les liturgistes ne tiennent pas compte de la variante et enseignent tous ce que nous enseignons ci-dessus. La même divergence dans les termes se reproduit pour le *Te igitur* et le *Benedicat vos*.

551. **Offertoire.** – Après le symbole, ou si l'on ne doit pas le dire, après l'évangile, le prêtre pose les mains sur l'autel, le baise, joint les mains devant la poitrine, se tourne par la droite vers le peuple, et dit *Dominus vobiscum* en étendant et rejoignant les mains [38]. Il se retourne ensuite vers l'autel par le même côté, et étendant et rejoignant les mains [39], il dit *Oremus* en inclinant la tête vers la croix ; puis il lit l'offertoire, les mains jointes.

Après avoir lu l'offertoire, il découvre le calice des deux mains, plie le voile hors du corporal et le place du côté de l'épître, ou bien le donne à plier au servant ; puis, mettant la main gauche sur l'autel, hors du corporal, il prend de la droite le calice par le nœud, et le place du côté de l'épître, hors du corporal ; de la main droite, il enlève et dépose alors la pale [40], prend de la même main, entre le pouce, l'index et le doigt du milieu, la patène contenant l'hostie, y porte également la main gauche, et la tenant des deux mains, entre les trois premiers doigts de chacune, élevée à la hauteur de la poitrine, il lève les yeux qu'il abaisse aussitôt, et récite le *Suscipe, sancte Pater*.

Nota – Si le prêtre doit consacrer de petites hosties, le vase sacré qui les contient se place en arrière du calice ; si les dimensions de l'autel ne le permettait pas, on le mettrait sur le côté – cf. [n. 584](#) ci-après.

Quand il a entièrement fini cette prière, tenant toujours la patène des deux mains, il l'abaisse à cinq travers de doigts environ au-dessus du corporal, et fait avec elle, en lignes droites et égales, un signe de croix horizontal. Inclinant alors la patène vers le fond de l'autel, il dépose l'hostie, en la faisant glisser, sur le pli antérieur du corporal [41] ; puis, la main gauche appuyée sur l'autel, il place la patène en partie sous le corporal, du côté de l'épître, vers le milieu.

Il va ensuite au coin de l'épître, prend de la main gauche le calice par le nœud, l'essuie avec le purificateur [42], le pose sur l'autel, arrête, entre son pouce et le nœud, l'extrémité du purificateur étendu en long, et prend de la main droite la burette du vin. Il incline un peu le calice, et le tenant au nœud, de la main gauche, appuyé sur l'autel, il verse le vin, en le faisant couler sur la paroi intérieure du calice. Il rend ensuite la burette du vin et tenant toujours le calice, il fait un signe de croix sur la burette de l'eau, en disant *Deus qui humanae substantiae*, prend cette burette, et versant un peu d'eau dans le calice, il continue *da nobis per hujus aquae et vini mysterium...* [43] Il fera bien d'essuyer avec le purificateur les gouttes qui resteraient aux parois du calice. Après quoi, il rapproche avec la main gauche le calice du corporal, et revient au milieu de l'autel en tenant le purificateur des deux mains ou bien il revient au milieu les mains jointes, après avoir placé le purificateur sur la patène ou, si l'autel est long, près du corporal, de manière à pouvoir, le prendre facilement.

Arrivé au milieu, il pose la main gauche sur l'autel, hors du corporal, couvre avec le purificateur plié en deux la partie de la patène restée découverte, prend de la main droite le calice par le nœud, puis de la main gauche par le pied, et le tenant élevé de façon que le sommet de la coupe soit à la hauteur du visage, il l'offre en disant *Offerimus tibi...* Il tient les yeux élevés vers la croix pendant toute cette prière.

La prière entièrement achevée, il abaisse le calice des deux mains à cinq doigts environ au-dessus du corporal, et fait avec le calice un signe de croix sans passer par-dessus l'hostie ; puis il pose le calice sur le pli postérieur du corporal, au milieu, derrière l'hostie [44], et le couvre aussitôt de la pale, avec la main droite ; cependant, il tient la gauche sur l'autel, ou mieux encore, il appuie par précaution le bout des doigts de la main gauche sur le pied du calice, ce qu'il peut faire chaque fois qu'il le couvre ou le découvre. Il joint alors les mains, les pose sur l'autel [45], s'incline médiocrement, et dit à voix basse *In spiritu humilitatis...*

Ensuite il se redresse, lève les yeux, étend et élève *in altum* les mains [46], puis les rejoint aussitôt devant la poitrine, disant en même temps *Veni Sanctificator...* ; au mot *benedic*, il fait un signe de croix sur l'hostie et le calice, tenant la main gauche posée sur l'autel.

[Note 38] [Cinquième position](#) des mains.

[Note 39] [Cinquième position](#) des mains.

[Note 40] La rubrique n'indique pas où la pale doit être déposée. On peut la déposer sur le voile plié ou la mettre sur le corporal contre le gradin. Quand la pale est un simple carré de toile, comme en Italie, elle doit naturellement être posée à plat.

[Note 41] Quand on dit la Messe à un autel fixe, il est bon de suivre à la lettre la règle donnée ci-dessus ; mais quand on célèbre sur un autel portatif, il faut surtout faire attention de placer l'hostie sur la pierre sacrée. Il est bon aussi, pour pouvoir la prendre facilement, de la placer dans le premier pli du corporal.

[Note 42] S'il y a une petite cuiller, le prêtre la dépose sur l'autel avant de prendre le purificateur.

[Note 43] Si le prêtre se sert d'une petite cuiller, il prend un peu d'eau dans la burette avec cette cuiller, qu'il essuie ensuite au purificateur, et qu'il dépose près du voile du calice.

[Note 44] Il est essentiel que l'hostie et la plus grande partie du calice soient sur la pierre sacrée, un peu séparées, l'hostie en avant, le calice en arrière (*Rub. gen. Miss.*, tit. xx).

[Note 45] [Troisième position](#) des mains.

[Note 46] [Sixième position](#) des mains.

552. **Lavabo.** – Ayant rejoint les mains, le prêtre se rend au coin de l'épître, où, tourné vers le servant, tenant les mains hors de l'autel et écartant les autres doigts, il se lave les extrémités des pouces et des index, puis les essuie avec le manuterge. Il récite en même temps le psaume *Lavabo inter innocentes* avec *Gloria Patri...* ; à ce dernier verset, ayant joint les mains, il fait une inclination de tête vers, la croix, puis ayant dit *Sicut erat...*, il revient au milieu de l'autel, les mains jointes.

Il élève alors les yeux et les abaisse aussitôt, appuie les mains jointes sur l'autel, s'incline médiocrement, et dit à voix basse *Suscipe sancta Trinitas...*

Cette prière achevée, il pose les mains étendues sur l'autel, le baise, rejoint les mains, se tourne par sa droite vers le peuple, et, les yeux baissés, dit à voix médiocre *Orate fratres*, en étendant et rejoignant les mains ; puis, continuant *ut meum vestrum sacrificium* et tout le reste à voix basse (même le dernier mot), il se retourne vers l'autel par le côté de l'évangile, achevant de faire le tour.

Lorsqu'on a répondu *Suscipiat Dominus...* [47], il dit à voix basse *Amen*, puis étend les mains devant la poitrine [48], et, se tenant au milieu de l'autel, tourné vers le Missel, il récite la secrète sans dire *Oremus*. À la conclusion, il observe ce qui est dit au [n. 547](#).

S'il y a une seule secrète, il n'achève pas la conclusion, mais s'arrête après avoir dit *Spiritus Sancti Deus* ; s'il y en a plusieurs, il termine la première, disant aussi *Amen*.

[Note 47] Si l'on ne répondait pas, le prêtre réciterait lui-même le *Suscipiat*, en disant *meis* au lieu de *tuis*.

[Note 48] [Quatrième position](#) des mains.

553. **Préface.** – À la conclusion de la dernière secrète, à ces mots *Per omnia sæcula sæculorum*, il s'arrête, pose la main droite sur l'autel, et cherche de la main gauche la préface qu'il doit dire ; puis il pose la main gauche sur l'autel. Tenant les deux mains ainsi posées sur l'autel, hors du corporal [49], il commence à haute voix : *Per omnia sæcula sæculorum*. À *Sursum corda*, il élève les mains étendues à la hauteur de la poitrine, les paumes tournées l'une vers l'autre. À *Gratias agamus Domino*, il joint les mains ; à *Deo nostro*, il élève les yeux et incline aussitôt la tête vers la croix. Lorsqu'on a répondu *Dignum et justum est*, il continue la préface, tenant les mains élevées et étendues comme ci-dessus.

La préface achevée, il joint les mains sans les appuyer sur l'autel, s'incline médiocrement et récite à voix moyenne le *Sanctus*. En disant : *Benedictus qui venit...*, il se redresse et fait le signe de la croix : il se touche le front à *Benedictus* ; la poitrine à *qui venit* ; l'épaule gauche à *in nomine Domini* ; l'épaule droite à *Hosanna in excelsis*, sans joindre ensuite les mains.

[Note 49] [Septième position](#) des mains.